



POUR CONCLURE ...

Entrer et sortir de l'autoroute sans gêner les autres usagers, faire preuve de courtoisie avec le système de la "fermeture éclair", c'est plus de fluidité, plus de sécurité et moins d'agacement!

**AUTOROUTES:
ENTRÉE, SORTIE ET PRINCIPE
DE LA "FERMETURE ÉCLAIR"**

COMMENT BIEN SE COMPORTER ?

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES

M. Marc Arlettaz
Ingénieur trafic
Tél. +41 32 889 57 57

police
NEUCHÂTOISE
Bien plus que de la sécurité

Cap Alain Saudan
Chef de la police de circulation
Tél. +41 32 889 90 00

SCAN

SCAN - Service cantonal
des automobiles et de la navigation
Etablissement autonome
de droit public de la République et
Canton de Neuchâtel

M. Philippe Burri
Directeur
Tél. +41 32 889 13 99

*Quelques conseils pour gagner
en sécurité et en fluidité*



ENTRER SUR L'AUTOROUTE

3 RÈGLES

1. Accélérez suffisamment sur la voie d'accélération pour atteindre la vitesse des véhicules circulant sur l'autoroute.
2. Cédez la priorité aux véhicules circulant sur l'autoroute.
3. Vérifiez toujours qu'aucun véhicule ne se trouve dans l'angle mort avant de vous insérer dans la circulation.



SORTIR DE L'AUTOROUTE

3 RÈGLES

1. Renoncez à dépasser d'autres véhicules dans les 500 derniers mètres avant de quitter l'autoroute.
2. Réduisez votre vitesse seulement lorsque vous rejoignez la voie de décélération.
3. Prenez garde aux éventuelles files d'attente sur la bretelle de sortie.



En entrant comme en sortant, enclenchez le clignoteur suffisamment à l'avance pour prévenir les autres automobilistes de vos intentions!

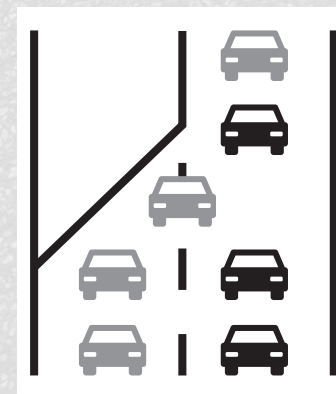
LE PRINCIPE DE LA "FERMETURE ÉCLAIR" : UNE AFFAIRE DE COURTOISIE !

Lorsque le trafic est dense, qu'il est ralenti et que le nombre de voies diminue, mieux vaut rester sur deux files jusqu'au rétrécissement !

Ce n'est pas brûler la politesse que de continuer sur la voie de gauche jusqu'au rabattement. Au contraire, cela permet d'accroître la sécurité et la fluidité, grâce à :

- » des files d'attente plus courtes, permettant ainsi de libérer des bretelles de sortie ou des carrefours.
- » une réduction de la différence de vitesse entre les voies de circulation, puisque les véhicules encolonnés roulent à même vitesse sur chaque voie.
- » des manoeuvres de changement de voie à vitesse réduite.

Ainsi personne n'est désavantagé !



Principe de la "fermeture éclair" :

Les conducteurs des véhicules de la file de droite laissent passer tour à tour un véhicule de la file de gauche.

Ce principe n'est pas obligatoire en Suisse, mais l'est en Allemagne, en Belgique et en Autriche.